

PROCES VERBAL
Installation du CONSEIL DE COMMUNAUTE
et Election d'un(e) PRESIDENT(E) et de(s) VICE-PRESIDENT(S)

Séance du 17 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le dix sept du mois d'avril à 20 h 00 mn, les Membres du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Avaloirs se sont réunis au Siège de la Communauté de Communes, 1 rue de la Corniche de Pail à PRE EN PAIL, sur la convocation en date du 10 février 2014 qui leur a été adressée par le Président sortant, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment ses Articles L 5211-1 et suivants.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Membres ci-après :

COMMUNE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Averton	PICHONNIER Jean-Paul	
Boulay les Ifs	LEGAY Yves	
Champfrémont	PIQUET Patrick	
Chevaigné du Maine		DELILE Roger
Couptrain		PICHEREAU Bénédicte
Courcité	DAUVERCHAIN Yves	
	MADELON Patrick	
Crennes sur Fraubée	de POIX Loïc	
Gesvres	DUVALLET Denis	
Javron les Chapelles	RATTIER Daniel	
	RAMON Stéphanie	
	BAYEL Jean-Claude	
	LEPRON Solange	
La Pallu	LEBLANC Sylvain	
Le Ham	ROULAND Diane	
Lignières Orgères	LELIEVRE Raymond	
Loupfougères	BOURGAULT Dominique	
Madré	RIOUAL Michel	
Neuilly le Vendin	CHESNEAU Daniel	

COMMUNE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Pré en Pail	GESLAIN Denis	
	PICHEREAU Mariane	
	DUPLAINE Loïc	
	PAILLÉ Virginie	
	CORTES Yves	
Ravigny	FROGER Michel	
Saint Aignan de Couptrain	BLANCHARD Geneviève	
Saint Aubin du Désert	HESLOIN Marcel	
Saint Calais du Désert	GUILMEAU Henri	
Saint Cyr en Pail	LECOURT Jean-Luc	
Saint Germain de Coulamer	DILIS Alain	
Saint Mars du Desert	SAVER Gaspard	
Saint Pierre des Nids	RAPY Jean	
	PRIOUL Colette	
	GOMBERT Jean-Luc	
	AUREGAN Christelle	
	de PADIRAC Hervé	
Saint Samson	MILLET Marie-Renée	
Villaines la Juhel	LENOIR Daniel	
	CAILLAUD Pascal	
	CHAILLOU Laëtitia	
	TREINEN Renée	
	SOUTIF Guy	
	BESSE Marie-Françoise	
	PRINCE Michel	
	PERRIER Raymonde	
Villepail	FOUQUET Abel	

* ayant voix délibérative en cas d'absence du titulaire

Etaients absents, excusés et remplacés :

M. Gérard LECOQ, remplacé par Mme Bénédicte PICHEREAU

M. Claude ROULLAND, remplacé par M. Roger DELILE

1. Installation des Conseillers Communautaires

La séance est ouverte sous la présidence de M. Michel LAMBERT., Président sortant qui, après l'appel nominal, a donné lecture des Conseillers Communautaires, élus au scrutin direct pour les communes de 1 000 habitants et plus et au scrutin indirect pour celles dont la population est inférieure, appelés à siéger à la Communauté de Communes et a déclaré installer les personnes ci-après, présentes et absentes, dans leurs fonctions de Membres du Conseil de Communauté.

COMMUNE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Averton	PICHONNIER Jean-Paul	CHAPRON Valérie
Boulay les Ifs	LEGAY Yves	BOISGONTIER Pascal
Champfrémont	PIQUET Patrick	GERAULT Annick
Chevaigné du Maine	ROULLAND Claude	DELILE Roger
Couptrain	LECOQ Gérard	PICHEREAU Bénédicte
Courcité	DAUVERCHAIN Yves	
	MADOLON Patrick	
Crennes sur Fraubée	de POIX Loïc	HESLOIN Dominique
Gesvres	DUVALLET Denis	PAILLASSE Marie-Laure
Javron les Chapelles	RATTIER Daniel	
	RAMON Stéphanie	
	BAYEL Jean-Claude	
	LEPRON Solange	
La Pallu	LEBLANC Sylvain	BESNAULT Laurent
Le Ham	ROULAND Diane	FORTIN Mickael
Lignières Orgères	LELIEVRE Raymond	RIPEAUX Gabriel
Loupfougères	BOURGAULT Dominique	CHAILLOU Josiane
Madré	RIOUAL Michel	BLANCHARD Bernard
Neuilley le Vendin	CHESNEAU Daniel	DURAND Rémy
Pré en Pail	GESLAIN Denis	
	PICHEREAU Mariane	
	DUPLAINE Loïc	
	PAILLÉ Virginie	
	CORTES Yves	
Ravigny	FROGER Michel	MAIGNAN Guy
Saint Aignan de Couptrain	BLANCHARD Geneviève	HUCHET Mickaël
Saint Aubin du Désert	HESLOIN Marcel	CHARPENTIER Eric
Saint Calais du Désert	GUILMEAU Henri	BEUNARD Joël
Saint Cyr en Pail	LECOURT Jean-Luc	BRINDEAU Christian

COMMUNE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Saint Germain de Coulamer	DILIS Alain	BELLANGER Guy
Saint Mars du Desert	SAVER Gaspard	LHUISSIER Claudine
Saint Pierre des Nids	RAPY Jean	
	PRIOUL Colette	
	GOMBERT Jean-Luc	
	AUREGAN Christelle	
	de PADIRAC Hervé	
Saint Samson	MILLET Marie-Renée	LAMBERT Michel
Villaines la Juhel	LENOIR Daniel	
	CAILLAUD Pascal	
	CHAILLOU Laëtitia	
	TREINEN Renée	
	SOUTIF Guy	
	BESSE Marie-Françoise	
	PRINCE Michel	
	PERRIER Raymonde	
Villepail	FOUQUET Abel	BOUVIER Gerasime

2. Election du Président

2.1. Présidence de l'Assemblée

Monsieur Daniel CHESNEAU, Doyen d'âge des Membres du Conseil de Communauté, a pris ensuite la présidence (article L. 2122-8 du C.G.C.T.). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil de Communauté, a dénombré quarante six (46) conseillers présents (*cf. liste ci-dessus pages 1 et 2*) et a constaté que la condition du quorum posée à l'article L.2121-17 du C.G.C.T. était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil de Communauté à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'Article L. 5211-2 du C.G.C.T., le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les Membres du Conseil de Communauté. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Secrétaire de Séance et Assesseurs

Le Président de séance a choisi pour Secrétaire, le benjamin de l'Assemblée, Madame Virginie PAILLÉ (Article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Mesdames CHAILLOU Laëtitia et ROULAND Diane sont nommées assesseurs.

2.3. Déroulement de Chaque Scrutin

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la collectivité.

Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le Conseiller Communautaire a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le Bureau en application de l'Article L. 66 du Code Electoral ont été sans exception signés par les membres du Bureau et annexés au procès verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Déclaration de Candidatures

M le Président demande aux Membres présents, candidats à la présidence, de bien vouloir se déclarer.

- M. Daniel LENOIR
- M. Yves CORTES

se déclarent candidats.

Chacun des candidats a pu prendre la parole pour exposer leur candidature.

2.5. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	2
nombre des suffrages exprimés (a-b)	44
majorité absolue	22

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Daniel LENOIR	31	Trente et un
M. Yves CORTES	11	onze
M. Alain DILIS	2	deux

2.6. Proclamation de l'Election du Président

M. Daniel LENOIR ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé PRÉSIDENT.

M. Daniel LENOIR a déclaré accepter d'exercer la fonction et a été immédiatement installé.

3. Détermination du Nombre des Vice-Présidents

Les statuts de la Communauté de Communes précise que le Conseil de Communauté élira un Bureau composé du Président, des Vice-Présidents et de Membres.

Sous la présidence de M. Daniel LENOIR, élu Président, le Conseil de Communauté a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (articles L. 2122-1, 2122-7 et L. 2122-7-1 du C.G.C.T.).

Le Président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du C.G.C.T., le nombre des Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que celui-ci puisse excéder 20 % de l'effectif légal (*nombre arrondi à l'entier supérieur*).

Le Conseil de Communauté étant composé de 46 membres, le nombre de Vice-Présidents ne peut excéder DIX (10). Le nombre de Membres, quant à lui, n'est pas réglementé.

Il appartient donc au Conseil de Communauté de se prononcer sur le nombre de Vice-Présidents et de Membres.

M. Daniel LENOIR, Président, propose de porter le nombre de Vice-Présidents à **NEUF** et de Membres à **ZERO**, ce qui porterait le total du Bureau à **DIX** membres.

En effet, M. Daniel LENOIR propose qu'un Conseil des Maires soit mis en place.

Après avoir exposé ses motivations, il demande aux Elus s'ils souhaitent se prononcer à main levée ou à bulletin secret.

Les Conseillers communautaires :

à l'unanimité.

à la majorité Abstention : 3 Contre : 2 Pour : 41

décident de procéder au vote :

à main levée à bulletin secret

Le Président fait donc procéder au vote à main levée.

Le Président propose donc de procéder à l'élection de NEUF VICE-PRESIDENTS et de ZERO MEMBRES.

Les Conseillers communautaires approuvent la proposition du Président à l'unanimité.

4. Election du 1^{er} Vice-Président

4.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Loïc DUPLAINE au poste de 1^{er} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se déclare.

4.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	5
nombre des suffrages exprimés (a-b)	41
majorité absolue	21

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Loïc DUPLAINE	36	Trente six
M. Alain DILIS	4	Quatre
M. Henri GUILMEAU	1	Une

4.3. Proclamation de l'Election du 1^{er} Vice-Président

M. Loïc DUPLAINE, ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé.

M. Loïc DUPLAINE a déclaré accepter d'exercer la fonction.

5. Election du 2^{ème} VICE-PRÉSIDENT

5.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Alain DILIS au poste de 2^{ème} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se déclare.

5.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	11
nombre des suffrages exprimés (a-b)	35
majorité absolue	18

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMÉS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alain DILIS	33	Trente trois
M. Marie-Renée MILLET	1	Une
M. Loïc de POIX	1	Une

5.3. Proclamation de l'Election du 2^{ème} Vice-Président

M. Alain DILIS ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

M. Alain DILIS a déclaré accepter d'exercer la fonction.

6. Election du 3^{ème} VICE-PRÉSIDENT

6.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Henri GUILMEAU au poste de 3^{ème} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats.

M. Yves DAUVERCHAIN se déclare candidat.

6.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	4
nombre des suffrages exprimés (a-b)	42
majorité absolue	22

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Henri GUILMEAU	27	Vingt sept
M. Yves DAUVERCHAIN	15	Quinze

6.3. Proclamation de l'Election du 3^{ème} Vice-Président

M. Henri GUILMEAU, ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 3^{ème} VICE-PRÉSIDENT et a été immédiatement installé.

M. Henri GUILMEAU a déclaré accepter d'exercer la fonction.

7. Election du 4^{ème} Vice-Président

7.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Jean-Luc GOMBERT au poste de 4^{ème} Vice-Président, lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se déclare.

7.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	8
nombre des suffrages exprimés (a-b)	38
majorité absolue	20

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean Luc GOMBERT	34	Trente quatre
M. Jean ROPY	2	Deux
M. Yves LEGAY	1	Une
M. Hervé de PADIRAC	1	Une

7.3. Proclamation de l'Election du 4^{ème} Vice-Président

M. Jean-Luc GOMBERT, ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

M. Jean-Luc GOMBERT a déclaré accepter d'exercer la fonction.

8. Election du 5^{ème} Vice-Président

8.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Loïc de POIX au poste de 5^{ème} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se déclare.

8.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	10
nombre des suffrages exprimés (a-b)	36
majorité absolue	18

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Loïc de POIX	34	Trente quatre
M. Yves DAUVERCHAIN	1	Une
M. Hervé de PADIRAC	1	Une

8.3. Proclamation de l'Election du 5^{ème} Vice-Président

M. Loïc de POIX ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

M. Loïc de POIX a déclaré accepter d'exercer la fonction.

9. Election du 6^{ème} Vice-Président

9.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Daniel RATTIER au poste de 6^{ème} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se déclare.

9.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	2
nombre des suffrages exprimés (a-b)	44
majorité absolue	22

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Daniel RATTIER	41	Quarante et un
M. Yves LEGAY	1	Une
Mme Stéphanie RAMON	2	Deux

9.3. Proclamation de l'élection du 6^{ème} Vice-Président

M. Daniel RATTIER ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

M. Daniel RATTIER déclaré accepter d'exercer la fonction.

10. Election du 7^{ème} Vice-Président

10.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Dominique BOURGAULT au poste de 7^{ème} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se déclare.

10.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	9
nombre des suffrages exprimés (a-b)	37
majorité absolue	19

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Dominique BOURGAULT	31	Trente et un
Mme Raymonde PERRIER	5	Cinq
M. Gaspard SAVER	1	Une

10.3. Proclamation de l'Election du 7^{ème} Vice-Président

M. Dominique BOURGAULT ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

M. Dominique BOURGAULT a déclaré accepter d'exercer la fonction.

11. Election du 8^{ème} Vice-Président

11.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Jean-Luc LECOURT au poste de 8^{ème} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats.

M. Gaspard SAVER se déclare candidat.

11.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	0
nombre des suffrages exprimés (a-b)	46
majorité absolue	23

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Luc LECOURT	28	Vingt huit
M. Gaspard SAVER	17	Dix sept
M. Yves LEGAY	1	Une

11.3. Proclamation de l'Election du 8^{ème} Vice-Président

M. Jean-Luc LECOURT ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 8^{ème} VICE-PRÉSIDENT et a été immédiatement installé.

M. Jean-Luc LECOURT a déclaré accepter d'exercer la fonction.

12. Election du 9^{ème} VICE-PRÉSIDENT

12.1. Déclaration de Candidatures

M le Président propose la candidature de M. Guy SOUTIF au poste de 9^{ème} Vice-Président lequel confirme sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se déclare.

Mme Raymonde PERRIER et Mme Christelle AUREGAN se déclarent candidates.

12.2. Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	0
nombre des suffrages exprimés (a-b)	46
majorité absolue	23

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Guy SOUTIF	13	Treize
Mme Raymonde PERRIER	14	Quatorze
Mme Christelle AUREGAN	19	Dix neuf

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

12.3. Déclaration de candidatures pour le 2^{ème} tour de scrutin

M le Président demande aux candidats s'ils maintiennent leur candidature.

Mme Raymonde PERRIER renonce à être candidate et engage les Conseillers à reporter leur voix sur Mme Christelle AUREGAN.

M. Guy SOUTIF ne souhaite pas être candidat.

1.1. Résultat du deuxième tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
nombre de votants (enveloppes déposées)	46
nombre de bulletins trouvés dans l'urne (a)	46
nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Articles L 65 et L 66 du Code Electoral (b))	7
nombre des suffrages exprimés (a-b)	39
majorité absolue	20

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES EXPRIMES	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christelle AUREGAN	37	Trente sept
Mme Raymonde PERRIER	2	deux

1.2. Proclamation de l'Election du 9^{ème} Vice-Président

Mme Christelle AUREGAN, ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 9^{ème} VICE-PRÉSIDENT et a été immédiatement installé.

Mme Christelle AUREGAN a déclaré accepter d'exercer la fonction.

13. Détermination du Nombre de Membres du Bureau

Il appartient donc au Conseil de Communauté de se prononcer sur le nombre de Membres de Bureau.

M. Daniel LENOIR, Président, propose de ne pas étendre le Bureau au-delà du Président et des Vice-Présidents et de créer un Conseil des Maires afin de permettre une implication des Maires.

Après avoir exposé ses motivations, il demande aux Elus s'ils souhaitent se prononcer à main levée ou à bulletin secret.

Les Conseillers communautaires :

à l'unanimité.

à la majorité Abstention : 0 Contre : 1 Pour : 45

décident de procéder au vote :

à main levée à bulletin secret

Le Président fait donc procéder au vote à main levée.

Les Conseillers Communautaires approuvent la proposition du Président à la majorité (Contre : 1 - Abstention : 12 Pour : 33)

2. Observations et réclamations

Aucune observation n'est apportée au présent procès verbal.

3. Clôture du Procès-Verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix sept avril 2014 àh ..mn, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le Président, le Conseiller Communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Doyen d'âge
du Conseil de Communauté

Le Secrétaire

Les Assesseurs

Le Président

Les Conseillers Communautaires

COMMUNE	NOM Prénom	SIGNATURES
Averton	PICHONNIER Jean-Paul	
Boulay les Ifs	LEGAY Yves	
Champfrémont	PIQUET Patrick	

COMMUNE	NOM Prénom	SIGNATURES
Chevaigné du Maine	DELILE Roger	
Couptrain	PICHEREAU Bénédicte	
Courcité	DAUVERCHAIN Yves	
	MADOLON Patrick	
Crennes sur Fraubée	de POIX Loïc	
Gesvres	DUVALLET Denis	
Javron les Chapelles	RATTIER Daniel	
	RAMON Stéphanie	
	BAYEL Jean-Claude	
	LEPRON Solange	
La Pallu	LEBLANC Sylvain	
Le Ham	ROULAND Diane	A signé ci-dessus
Lignières Orgères	LELIEVRE Raymond	
Loupfougères	BOURGAULT Dominique	
Madré	RIOUAL Michel	
Neuilly le Vendin	CHESNEAU Daniel	
Pré en Pail	GESLAIN Denis	
	PICHEREAU Mariane	
	DUPLAINE Loïc	
	PAILLÉ Virginie	A signé ci-dessus
	CORTES Yves	
Ravigny	FROGER Michel	
Saint Aignan de Couptrain	BLANCHARD Geneviève	

COMMUNE	NOM Prénom	SIGNATURES
Saint Aubin du Désert	HESLOIN Marcel	
Saint Calais du Désert	GUILMEAU Henri	
Saint Cyr en Pail	LECOURT Jean-Luc	
Saint Germain de Coulamer	DILIS Alain	
Saint Mars du Desert	SAVER Gaspard	
Saint Pierre des Nids	RAPY Jean	
	PRIOUL Colette	
	GOMBERT Jean-Luc	
	AUREGAN Christelle	
	de PADIRAC Hervé	
Saint Samson	MILLET Marie-Renée	
Villaines la Juhel	LENOIR Daniel	A signé ci-dessus
	CAILLAUD Pascal	
	CHAILLOU Laëtitia	A signé ci-dessus
	TREINEN Renée	
	SOUTIF Guy	
	BESSE Marie-Françoise	
	PRINCE Michel	
	PERRIER Raymonde	
Villepail	FOUQUET Abel	